



Fiche-outil n°6 : Le récit policier

A. DÉFINITION

Le récit policier est un récit dont le nœud de l'intrigue est un crime et dont la trame est constituée par une enquête.

B. HISTORIQUE

Le roman policier est né au 19^e siècle mais il possède de lointaines origines antiques.

C'est vers 1840, avec la publication de « Double assassinat à la rue Morgue » d'Edgard Poe que naît vraiment ce genre littéraire.

Son apparition est liée aux transformations que connaît la société à l'aube de la révolution industrielle : misère urbaine, développement de la criminalité, la mise en place d'une police moderne, etc.

Ce genre a été rendu populaire grâce à la presse et au développement du feuilleton.

C. CARACTÉRISTIQUES DU GENRE

1. Les personnages

Il y a toujours au minimum **trois** personnages indispensables au récit policier :

→ Une victime : Personne qui a subi un crime ou qui a un danger qui plane autour de lui (ex : menaces).

→ Un coupable : Personne ou animal qui a commis/va commettre un crime.

→ Un enquêteur : Personne qui fait des recherches afin de retrouver le coupable du crime, de même que son mobile (ex : détective, policier, journaliste).

Il y a parfois aussi :

- Un témoin
- Un suspect
- Un complice

2. Les éléments du genre policier

Le genre **policier** comporte six **invariants** : le crime ou délit, le mobile, le coupable, la victime, le mode opératoire et l'enquête. Il existe également d'autres éléments qui ne sont pas présents dans tous les récits policiers.

ÉLÉMENTS	DÉFINITIONS
Le crime	Mauvaise action : meurtre, vol, incendie criminel...
La victime	Personne qui a subi le méfait.
L'enquête	Ensemble des recherches réunissant des preuves pour trouver une réponse à un délit.
Le coupable	Personne qui a commis le méfait.
Le mobile	Raison, motif qui pousse un coupable à commettre un méfait.
Le mode opératoire	Toutes les étapes que le coupable a dû suivre pour arriver au résultat.

L'alibi	Élément qui indique qu'une personne accusée n'était pas sur les lieux du crime.
Le témoin	Personne qui a assisté à un fait et qui peut donner des informations.
Le suspect	Personne suspectée (supposée) d'avoir commis le méfait.
L'indice	Élément qui permet de faire avancer l'enquête.
La preuve	Fait vérifié qui permet d'affirmer la culpabilité d'une personne.

3. La structure du texte

Quelquefois, le récit commence par le meurtre. Mais bien souvent, le récit policier repose sur une énigme, un mystère : nous, lecteurs ou téléspectateurs, ne savons pas non plus qui est le coupable. La vérité apparaît vers la fin.

Pour résoudre l'énigme, il faut répondre aux questions QUI ? A FAIT QUOI ? QUAND ? OÙ ? COMMENT ? POUR QUELLE RAISON ? DANS QUEL BUT ?

La façon de faire sera expliquée : c'est le mode opératoire.

4. L'ambiance, le décor

L'ambiance du récit policier est souvent sombre. Le milieu urbain est favorisé. Les personnages évoluent dans les lieux peu éclairés et menaçants.

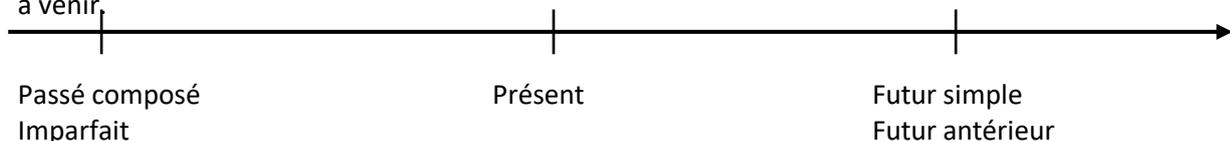
On retrouve les champs lexicaux de la peur et du noir.

5. La chronologie

Il y aura souvent des retours en arrière (flash-back) pour tenter de comprendre le crime. Il faut donc rétablir l'ordre chronologique des faits.

Les temps sont organisés **chronologiquement** (avant, pendant, après) autour d'un **temps de référence**, temps de base, qui fait avancer l'action : le présent ou le passé.

S'il choisit le présent comme temps de référence, il utilisera le passé composé et l'imparfait pour relater des faits du passé et il utilisera le futur simple et le futur antérieur pour exprimer des actions à venir.



S'il choisit le passé comme temps de référence, l'auteur utilisera le plus-que-parfait et le passé antérieur pour relater les faits passés et il utilisera le conditionnel (futur dans le passé) pour exprimer des actions futures.

